



État des résultats prospectif

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026



Commission de la fonction publique du Canada

Also available in English under the title: *Future-Oriented Statement of Operations For the year ending March 31, 2026*

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de la Commission de la fonction publique du Canada.

Pour plus d'information, communiquez avec :

Commission de la fonction publique du Canada
22, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M7

Courriel : cfp.infocom.psc@cfp-psc.gc.ca

Site Web de l'éditeur : <https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique.html>

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la présidente de la Commission de la fonction publique du Canada, 2025

No de cat. SC1-17F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2819-41952

No de cat. SC1-17E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2819-4187



État des résultats prospectif (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

-	Résultats projetés 2024 à 2025	Résultats prévus 2025 à 2026
Charges	-	-
Impartialité et embauche dans la fonction publique	95 867	109 242
Services internes	33 026	32 843
Total des charges	128 893	142 085
Revenus	-	-
Droits réglementaires	8 863	14 252
Revenus divers	1 395	1 396
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1 387)	(1 388)
Total des revenus	8 871	14 260
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	120 022	127 825

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2024 à 2025 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 septembre 2024 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2025 à 2026.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 septembre 2024.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2024 à 2025 et pour 2025 à 2026, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

En raison d'un changement dans la méthodologie visant à harmoniser et à déclarer les ressources pour les responsabilités essentielles et les services internes, la répartition des dépenses entre ces dernières a été révisée afin que les dépenses et les ressources humaines soient mieux harmonisées avec les secteurs d'activités du programme. Les dépenses prévues pour la responsabilité essentielle et les services internes pour 2024 à 2025 et les dépenses prévues pour les exercices futurs ont été révisées en conséquence.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, la Commission de la fonction publique du Canada a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées

Commission de la fonction publique du Canada

comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- la conjoncture économique, qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les créances de prêts;
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, la Commission de la fonction publique du Canada ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2024 à 2025 et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les



Commission de la fonction publique du Canada

autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts, les placements, les avances et la désuétude des stocks. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres.

b) Revenus

Les revenus sont comptabilisés durant l'exercice pendant lequel les opérations ou les événements qui ont généré les revenus surviennent.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

4. Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :



Commission de la fonction publique du Canada

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en milliers de dollars)

-	Résultats projetés 2024 à 2025	Résultats prévus 2025 à 2026
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	120 022	127 825
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 903)	(1 282)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(23 189)	(23 148)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	831	(715)
Diminution des avantages sociaux futurs	23	208
Autre	9	8
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations	(24 229)	(24 929)
Rajustement pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	357	318
Autorisations demandées prévues pour être utilisées	96 150	103 214

Commission de la fonction publique du Canada

b) Autorisations fournies/demandées (en milliers de dollars)

-	Résultats projetés 2024 à 2025	Résultats prévus 2025 à 2026
Autorisations fournies/demandées :	-	-
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	84 960	89 427
Montant des postes législatifs	11 190	13 787
Autorisations fournies/demandées totales	96 150	103 214